

**Le Greffier**

FJ/MH/BL/rqe/482

**Monsieur Rodrigue DEMEUSE**

Député  
avenue de Batta 12/51

4500 HUY

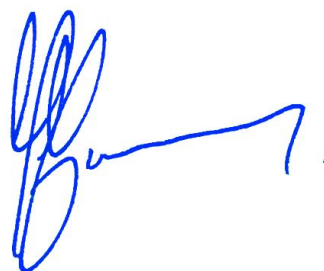
Namur, le 24 août 2020

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°482 du 17 août 2020 que nous adresse ce jour Monsieur Philippe HENRY, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement ([www.parlement-wallonie.be](http://www.parlement-wallonie.be)).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédéric JANSSENS

Question n° 482 de DEMEUSE Rodrigue

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité

N° : 482 (2019-2020) 482

Réception : 17 août 2020

Echéance : 07 septembre 2020

Matière : Travaux publics - Voies hydrauliques -

**Objet :** l'avancement des travaux d'agrandissement de l'écluse d'Ampsin-Neuville

### Question écrite

Les travaux d'agrandissement de l'écluse d'Ampsin-Neuville ont débuté en septembre 2018. Depuis août 2019, la circulation sur la RN90 est fortement limitée pour les voitures et interdite aux cyclistes.

Il s'agit d'un important chantier devant s'étaler sur plusieurs années, en vue d'améliorer la navigation et de réduire l'impact environnemental du transport.

Monsieur le Ministre peut-il me rappeler quel est le calendrier exact de réalisation des différentes étapes de ces travaux ?

Ce calendrier a-t-il été impacté par la crise de la Covid-19 ?

Le chantier sera-t-il bien terminé pour l'été 2021, comme initialement prévu ?

Quelles sont les mesures de circulation, tant pour les automobilistes que pour les cyclistes, auxquelles s'attendre d'ici la fin du chantier ?

Enfin, peut-il rappeler quels sont les aménagements cyclistes qui seront réalisés dans le cadre de ce projet ?

### Réponse

Les travaux de génie civil de mise à grand gabarit du site éclusier d'Ampsin-Neuville ont débuté en août 2018 et doivent s'achever à la fin de l'année 2023.

Les travaux relatifs à la route N90 qui longe la Meuse s'échelonnent sur trois années en raison de leur lien à la construction des murs de quai voisins. Le calendrier de ces travaux est actuellement respecté. La fin des travaux routiers à cet endroit est programmée pour l'été 2021, sans retard.

La première moitié de la nouvelle route a été mise en service en juin 2020. La seconde moitié de la voirie devrait être achevée durant l'été 2021 lorsque les nouveaux murs de quai auront été construits sur toute leur longueur.

Le SPW en collaboration avec les autorités de la Ville de Huy et de la Commune d'Amay veillent à assurer la fluidité du trafic pendant les travaux. Une bande de circulation est disponible dans chaque sens, dans toute

la traversée du chantier, pour la circulation automobile sur la N90.

Un itinéraire de déviation sécurisé du RAVeL, via la rive gauche, a été mis en service dès 2018.

La circulation se poursuivra dans la configuration de voirie actuelle jusqu'à l'été 2021.

La mise en service de la nouvelle écluse de gabarit moyen est également prévue durant l'été 2021. Les travaux de construction de l'écluse de grand gabarit, 225 m de long et 25 m de large, se poursuivront jusqu'en 2023.

La crise sanitaire a conduit au ralentissement temporaire de certaines activités. Néanmoins, la construction des principaux ouvrages se poursuit de manière conforme à la planification.

Le projet intègre le rétablissement du RAVeL le long de la Meuse en rive droite et la transformation de la Grand-Route, entre le site éclusier et le village d'Ombret, en un itinéraire exclusivement réservé aux modes doux.

La passerelle du barrage sera remplacée et surélevée pour les besoins de la navigation. Cet ouvrage sera prolongé au-dessus de la route N90 afin de créer un lien sécurisé entre la piste cyclable longeant cette voirie à la rive gauche. Elle surplombera en outre la rivière artificielle destinée à la migration des poissons.